

NATIONS UNIES
Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 16 décembre 2010)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse qui sera consacré à un seul point, il s'agit des marches du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) prévues les 15 et 16 décembre 2010. Depuis l'annonce de ces marches, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, a multiplié les initiatives pour que la raison prévale et que tout soit fait pour éviter la violence afin de ne pas aggraver une situation déjà fort complexe.

Dans ce sens, M. Choi a rencontré toutes les parties ivoiriennes ainsi que des représentants du corps diplomatique pour souligner avec force que le respect de la volonté du peuple ivoirien exprimée le 28 novembre 2010 doit être assuré de manière démocratique et pacifique.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) réitère son opposition à tout recours à la violence pour résoudre les difficultés et lance un appel à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de retenue et de sang-froid et qu'elles évitent de poser des actes qui pourraient alourdir les souffrances des populations et compromettre les multiples efforts en cours en vue de faire prévaloir la volonté du peuple du 28 novembre 2010. Voilà la déclaration que j'avais pour vous au nom de l'ONUCI, si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

François Gombahi (ONUCI FM) : *Le Premier ministre a écrit à l'ONUCI dans cadre justement de cette marche. Quelle est le contenu de ce courrier ? Et qu'est-ce que vous lui avez répondu ?*

HT: Le premier ministre Guillaume Soro a demandé, comme l'a révélé la presse ce matin, qu'il y ait un encadrement de la marche et l'ONUCI a répondu que conformément à son mandat, il ne lui revenait pas d'assurer l'encadrement d'une marche. En revanche, la sécurité du Golf reste assurée, conformément au mandat de l'ONUCI et aux moyens dont dispose la mission. La mission a renforcé l'effectif sur place au Golf Hôtel pour être en mesure d'exécuter sa mission. C'est ce qui a donc été répondu au premier ministre Guillaume Soro. Je voudrais préciser, parce

que M. Choi l'a précisé, que cette décision de l'ONUCI n'avait rien à voir avec le soutien de la Communauté Internationale pour le président élu le 28 novembre 2010, à savoir M Alassane Ouattara. Donc, cela ne remettait pas en cause l'appui que la Communauté Internationale et, à travers elle, l'ONUCI, continuera d'apporter au président élu le 28 novembre 2010. Et je pense que cela a été fortement rappelé par le communiqué de presse du Secrétaire général des Nations unies publié à la veille de l'organisation des marches.

FG : Face à la montée de la violence, car on entend ça et là des tirs, qu'entend faire l'ONUCI ?

HT : Malheureusement, il y a eu des violences, c'est ce que redoutait l'ONUCI. Nous avons reçu une vingtaine de blessés qui ont été transportés à l'ONUCI. Le Représentant spécial a décidé de les faire admettre dans la clinique de l'ONUCI, en fonction des capacités de cette clinique et ils ont reçu les premiers soins. Il y a eu également un mort qui a été transporté, mais nous n'avons pas les facilités nécessaires pour l'accueillir et faire face à ce genre de situation. M Choi a expliqué aux parents de la personne concernée, les limites hospitalières de l'ONUCI en la matière.

Si vous n'avez plus de questions, je vous remercie et à lundi prochain. Le Représentant Spécial lui même animera un point de presse lundi à 11 h pour tirer les leçons des événements que nous sommes en train de vivre. Merci

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>